

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCOUATA

EXTRAIT CONFORME d'une résolution adoptée à la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 7 octobre 2019 à 20 heures, à la salle du conseil située au 99, rue Principale.

Sont présents :

Le maire Richard F. Dubé

Les conseillers et conseillères :

Siège no 1	absent	Siège no 4	absent
Siège no 2	Carole Desbiens	Siège no 5	Nicholas Dubé
Siège no 3	Laurette Lévesque	Siège no 6	absent

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

RÉSOLUTION NUMÉRO

19-10237      Déclaration – Municipalité alliée contre la violence conjugale

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est résolu de proclamer Saint-Honoré-de-Témiscouata, MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE.

---

*(Sous réserve de l'approbation du procès-verbal)*

ADOPTÉ À SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA, LE 7<sup>IÈME</sup> JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2019.

Copie certifiée conforme,  
CE 8<sup>IÈME</sup> jour d'octobre 2019



Lucie April, g.m.a.  
Directrice générale

Richard F. Dubé, maire  
(signé)

C.C. Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

